OEA/Ser.W

 CIDI/INF. 559/23

 12 juillet 2023

 Original : anglais

NOTE CONCEPTUELLE

Réunion ordinaire dU

Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI)

25 JUILLET 2023

**THÈME : LE TOURISME DURABLE COMME MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT**

1. **Contexte/justification**

Le thème choisi pour la réunion ordinaire du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) de l'Organisation des États Américains (OEA) prévue le 25 juillet 2023, « Le tourisme durable en tant que modèle de développement », soulève naturellement la question suivante : le tourisme durable représente-il un modèle approprié que les pays, les régions ou les communautés peuvent suivre pour atteindre ou renforcer le développement dans leurs circonstances respectives ?

Les pays membres de l'OEA, en particulier ceux des Caraïbes, ont déjà fourni de nombreuses preuves que le tourisme a été le principal moteur de l'activité économique, de l'emploi et des recettes en devises.

Le concept de développement ne se limite toutefois pas à l'amélioration de la situation économique, mais englobe également la durabilité sociale et environnementale, les niveaux d'éducation et d'alphabétisation, ainsi que l'accès à la santé et aux services de base.

De plus, de nombreux experts considèrent le développement comme un processus multidimensionnel impliquant des facteurs tels que la répartition des revenus, la réduction de la pauvreté, l'égalité de genre et les droits de la personne, ce qui permet d'évaluer le niveau global de développement d'un pays, d'une région ou d'une communauté. Dans ce contexte, l'évaluation de l'efficacité du tourisme durable en tant que modèle de développement nécessite de déterminer le potentiel du tourisme à contribuer à un large éventail d'objectifs multidimensionnels.

Le tourisme est de plus en plus reconnu comme un outil de développement dans plusieurs pays du monde, dont beaucoup dans les Amériques. Ce secteur a joué un rôle important dans la stimulation de la croissance économique, la création de perspectives d'emplois, la promotion des échanges culturels et du patrimoine culturel, ainsi que dans la construction d'infrastructures essentielles. Depuis de nombreuses années, le tourisme s'est transformé en un moteur puissant et dynamique de l'activité économique, avec une vaste chaîne de valeur liée à des secteurs clés tels que l'agriculture, les loisirs, les transports et le patrimoine culturel. En outre, la croissance du secteur, dans les pays qui se sont efforcés de le développer, a permis d'offrir de nouvelles opportunités aux petites entreprises, aux communautés autochtones et aux groupes vulnérables, d’engranger de précieuses recettes en devises, tout en contribuant aux efforts de réduction de la pauvreté et en améliorant les moyens de subsistance.

Avant la pandémie, les voyages et le tourisme (y compris leurs impacts directs, indirects et induits) représentaient 10,3 % de tous les emplois (334 millions) et 10,4 % du PIB mondial (10 000 milliards de dollars) en 2019, les dépenses des visiteurs internationaux s'élevant à 1 900 milliards de dollars en 2019. En 2022, la contribution des voyages et du tourisme au PIB mondial était de 7,6 %, soit 23 % de moins qu'en 2019, et 22 millions de nouveaux emplois, soit 11,4 % de moins qu'en 2019, tandis que les dépenses des visiteurs internationaux étaient encore inférieures de 40,4 % à ce qu'elles étaient en 2019.[[1]](#footnote-1)/

Le secteur du tourisme dans les États membres a également été vulnérable aux catastrophes naturelles, notamment les ouragans, les inondations, les tremblements de terre et les éruptions volcaniques, et doit de plus en plus faire face aux défis associés au changement climatique. En cherchant à reconstruire le secteur du tourisme dans la région après la pandémie de COVID-19, un consensus est apparu sur la nécessité pour le secteur de mieux intégrer les notions de résilience dans les nouveaux projets comme ceux déjà existants, de prendre en compte les conséquences du changement climatique et d’apporter des bénéfices nets aux nombreuses parties prenantes du secteur.

Le tourisme étant l'un des secteurs les plus résilients, sa capacité à se rétablir relativement rapidement après un choc lui permet de contribuer non seulement à la reprise économique mondiale post-COVID-19, mais aussi à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) dans les pays de la région.

Le tourisme peut contribuer directement ou indirectement à la réalisation de tous les ODD. Avec sa reprise prometteuse, le secteur du tourisme est bien positionné pour continuer à favoriser la croissance économique et à créer des emplois afin d'atteindre l'objectif 1 « Mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ». Le tourisme a été inclus comme cible spécifique dans les objectifs 8, 12 et 14 sur la croissance économique inclusive et durable, la consommation et la production durables et l'utilisation durable des océans et des ressources marines. En outre, le tourisme peut contribuer à promouvoir la conservation et l'utilisation durable des ressources terrestres, ainsi qu'à sensibiliser aux questions de conservation liées aux écosystèmes terrestres, à l'appui de l'objectif 16, et à favoriser les partenariats entre les gouvernements, le secteur privé et les communautés locales afin de promouvoir des pratiques touristiques durables, en relation avec l'objectif 17.

Malgré la capacité du secteur à contribuer aux objectifs de développement des États membres, il est important de noter que le tourisme peut également entraîner des effets négatifs sur l'environnement, les communautés locales et le patrimoine culturel s'il n'est pas géré de manière durable. Il est donc important que les acteurs du tourisme adoptent une approche responsable et durable du développement et de la gestion du secteur, et qu'ils veillent à ce que les bénéfices accumulés soient équitablement répartis. Dans ce contexte, en promouvant le tourisme comme modèle de développement, le secteur doit adopter une approche holistique qui s'appuie sur les notions de durabilité en créant un effet positif sur l'environnement, la biodiversité, la société, les PME et les communautés locales.

1. **Objet de la réunion**

 Dans notre région, de nombreux chefs de gouvernement et décideurs politiques, mais pas tous, comprennent l'importance et le potentiel du tourisme en tant qu'agent de développement. L'objectif de la réunion est donc de discuter de l'efficacité du tourisme en tant qu'agent de développement pour les pays de notre région, de partager les bonnes pratiques dans le domaine du tourisme durable, ainsi que de sensibiliser à l’effet qu'il peut avoir sur le développement. La réunion donnera aux États membres l'occasion de présenter leurs expériences concernant le tourisme en tant que modèle de développement, en mettant en lumière des exemples d'utilisation du tourisme comme principal moteur de développement dans les pays, les régions ou les communautés. La réunion abordera également les questions liées aux défis et aux solutions pour renforcer la résilience du secteur et sa capacité à contribuer au développement, mais aussi à gérer et à atténuer les effets négatifs que le tourisme peut avoir sur l'environnement, la culture et les communautés locales.

Les questions posées aux États membres porteront sur les points suivants :

1. Quelle est l'importance du tourisme en tant qu'outil ou modèle de développement dans les États membres de l'OEA ?
2. Le tourisme peut avoir des effets environnementaux et sociaux négatifs, en particulier s'il n'est pas géré de manière durable. Comment les États membres ont-ils atténué ces effets négatifs tout en promouvant des pratiques touristiques responsables et respectueuses de l'environnement et des communautés locales ?
3. Comment le Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI) de l'OEA peut-il collaborer avec les États membres pour renforcer les capacités de promotion du tourisme en tant qu'agent de développement dans leurs juridictions ?
4. Quels sont les stratégies et les outils clés pour promouvoir le tourisme durable dans les États membres ?
5. Sur la base de l'expérience de votre pays, comment le tourisme contribue-t-il à la réalisation des ODD ?
6. **Pertinence pour le SEDI**
* Promouvoir le tourisme en tant qu'outil permettant de stimuler la croissance économique, de créer des emplois, de contribuer à la réduction de la pauvreté et d'améliorer les moyens de subsistance ;
* Renforcer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses Objectifs de développement durable (ODD) ;
* Promouvoir le dialogue sur la reconstruction et la relance du tourisme après la pandémie de COVID-19 ;
* Favoriser le dialogue régional, la coopération et le partage des connaissances en matière de tourisme durable, y compris les mécanismes de partage des bonnes pratiques et des enseignements tirés de l'expérience ;
1. **Mandats de l'OEA**

En 2021, l'Assemblée générale de l'OEA a adopté la résolution AG/RES. 2967 (LI-O/21) « Encourager les initiatives continentales en matière de développement intégré : Promotion de la résilience », qui établit,sous la ligne stratégique « promouvoir des économies inclusives et compétitives », le mandat suivant :

« 14. De demander au SEDI, par ailleurs, de soutenir les initiatives de reconstruction et de relance du secteur du tourisme convenues dans la Déclaration du Paraguay ([CIDI/TUR-XXV/DEC. 1/21](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=III.26.1%20CIDI/TUR-XXV/Dec&classNum=1&lang=f)), adoptée le 6 octobre 2021 dans le cadre du Vingt-cinquième Congrès interaméricain des ministres et hauts fonctionnaires chargés du tourisme.

13. De charger le SEDI, en sa qualité de secrétariat technique de la CITUR et en s’appuyant sur les dispositions de la Déclaration de Lima ([CIDI/TUR-XXIII/DEC. 1/15 rev. 1](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=III.24.1%20CIDI/TUR-XXIII/DEC.&classNum=1&lang=f)) et de la Déclaration de Georgetown ([CIDI/TUR-XXIV/DEC. 1/18](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=III.25.1%20CIDI/TUR-XXIV/Dec&classNum=1&lang=f)), sur le plan de travail de la CITUR et sur les résultats de la deuxième réunion extraordinaire de la CITUR, tenue le 14 août 2020 ([CIDI/CITUR/RE/doc.6/20](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.8.2%20E.CIDI/CITUR/RE/DOC&classNum=6&lang=f)), d'établir quatre groupes de travail spécialisés afin de continuer à soutenir les efforts que déploient les États membres dans le cadre de la CITUR pour renforcer le relèvement durable du secteur du tourisme face aux effets de la pandémie de COVID-19, et d'encourager les États membres à soutenir les efforts des groupes de travail de la CITUR dans ce processus. »

 La déclaration du Paraguay « Vers la reconstruction et la régénération du tourisme suite à la pandémie de COVID-19 » reconnaît l'importance de continuer à travailler à la construction d'un consensus pour coordonner les actions entre les pays afin de renforcer la résilience du secteur touristique et de restaurer la confiance des voyageurs pour une reprise du tourisme dans les Amériques solide et durable.

 La Charte de l'OEA charge le CIDI de promouvoir la coopération entre les États membres de l'OEA afin de parvenir à un développement intégré et, en particulier, de contribuer à l'élimination de l'extrême pauvreté. La Charte charge également le CIDI de : « Promouvoir, coordonner et confier l'exécution des programmes et projets de développement aux organes subsidiaires et aux organismes pertinents, dans les secteurs visés au chapitre VII de la Charte, en s'inspirant des priorités fixées par les États membres dans des domaines tels que le développement économique et social, y compris le commerce, le tourisme, l'intégration et l'environnement. »

 **Structure de la réunion**

Pour les besoins de la réunion, plusieurs intervenants seront invités à explorer le rôle du tourisme durable dans le développement ainsi que son potentiel à contribuer de manière significative à la reprise économique globale post-COVID-19 et à la réalisation des ODD dans nos pays. Les États membres auront l'occasion de prendre part à un dialogue interactif guidé par la présidence du CIDI.

Après une séance de questions-réponses avec les orateurs invités, la présidence invitera les délégations à partager leurs pratiques en matière de tourisme durable et à explorer les possibilités de coopération dans ce domaine.

Panélistes invités (à déterminer)

1. **Résultats de la réunion**
2. Meilleure compréhension du rôle du tourisme durable dans le développement des États membres de l'OEA
3. Partage des défis spécifiques rencontrés et des solutions identifiées par les États membres dans la promotion du tourisme durable en tant qu'outil de développement
4. Identification des possibilités de coopération en matière de tourisme durable
5. Contribution au dialogue et soutien aux efforts des États membres pour atteindre les ODD

CIDRP03931F01

1. . Voir les rapports du World Travel and Tourism Council, disponibles à l’adresse : <https://wttc.org/research/economic-impact> [↑](#footnote-ref-1)